



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

natation

Question écrite n° 69143

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le nombre de morts noyés pendant la dernière saison estivale. L'institut de veille sanitaire a dénombré dans son rapport 284 morts noyés du 1er juin au 30 août 2009, soit plus de 21 morts noyés par semaine. Pour le plus grand nombre, ces enfants ou adultes ne savaient pas nager. En effet, plus de la moitié des Français n'ont pas de piscine d'hiver à proximité et dans la majorité des piscines d'été ouvertes au public, il n'est pas possible d'apprendre à nager faute d'enseignants-surveillants-sauveteurs. D'autre part, un projet du ministère de la santé et des sports prévoit la séparation des fonctions d'enseignant et de surveillant en amenant la formation d'un brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sports. Cette formation sera d'une durée de 15 mois et son coût s'élèvera à hauteur de 6 000 euros. Ce genre de dispositif, très coûteux et long, n'est pas de nature à inciter les potentiels candidats. Enfin, la grande majorité des campings ne dispose pas de piscines surveillées et n'ont pas d'obligations à ce titre. Pourtant, les risques sont les mêmes que dans une piscine municipale. Elle lui demande donc les mesures qu'elle compte mettre en oeuvre sur ces différentes questions afin de réduire le nombre de noyés en France.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69143

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 507

Question retirée le : 9 février 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)